



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
2024**

afnor

Faire bouger les lignes



Guy Maugis, président
Olivier Peyrat, directeur général



L'année 2024 restera l'année invitante AFNOR à faire bouger les lignes. D'abord les lignes médiatiques, en prenant la parole sur la distinction à opérer entre normalisation (volontaire) et réglementation (obligatoire), et sur le rôle que peuvent jouer les normes volontaires dans les louables ambitions de simplification administrative. C'est l'objectif de notre campagne de communication AFNOR Play, conçue pour toucher un public large à l'aide de vidéos animées par des influenceurs et influenceuses (*lire p. 6*).

AFNOR a aussi démontré sa capacité à faire bouger les lignes sur l'échiquier international, en prenant

le leadership normatif au nom de la France dans les domaines de l'économie circulaire, l'intelligence artificielle, l'énergie, l'eau ou la décarbonation. Cette influence est cependant challengée par la Chine, l'Inde ou le Brésil, animateurs de sujets stratégiques comme celui des ports et de la logistique.

Les lignes comptables d'AFNOR ont, elles aussi, bougé... dans un sens favorable : l'exercice 2024 se conclut par une croissance de l'ensemble des activités du groupe et un résultat positif (*lire p. 15*). Cela nous donne un répit pour 2025, année qui sonne brutalement la fin de la subvention versée par l'État pour soutenir notre mission d'intérêt général. Seule a été maintenue une participation au financement de 50 % des cotisations aux organisations européennes et internationales de normalisation, auxquelles AFNOR doit nécessairement adhérer pour assurer sa mission de représentation.

Une année 2025 également houleuse sur le plan géopolitique, qui va nous demander de la ténacité : face aux déçus du multilatéralisme et aux empêchements de commercer en rond, nous devons répéter que la normalisation sera toujours un jeu à somme positive, qui se joue à plusieurs, recherche le consensus et préfère éviter les rapports de force bilatéraux. Rappelons aussi que les normes volontaires constituent un instrument d'ouverture raisonnée des marchés, à l'antithèse des barrières tarifaires.

Nous devons aussi saisir, au plan européen, l'opportunité de renforcer la contribution des normes volontaires au bon fonctionnement du Marché Unique, notamment dans le domaine des services, en s'inscrivant dans l'effort de simplification de la vie économique par une réécriture de la législation européenne faisant davantage référence aux normes harmonisées.

Pour répondre à tous ces défis, et pour gérer une période de transition qui sera délicate, nous devons puiser dans nos ressources, continuer à investir et reconstruire en parallèle la compétitivité du groupe, avec le concours de nos filiales. Dans ce combat, la détermination et l'engagement des équipes AFNOR restent intacts.



Gouvernance : de nouvelles personnalités

En 2024, de nouveaux organismes ont fait leur entrée au *conseil d'administration* de l'association, dont l'assemblée générale s'est tenue le 18 juin 2024 sous la présidence de Guy Maugis. Par ailleurs, le périmètre et l'intitulé des *comités stratégiques de la normalisation* ont été revus, établissant le nombre à onze. Chaque COS chapeaute une ou plusieurs commissions de normalisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU TITRE DES ENTREPRISES

Réélus

AIRBUS

- Bruno Costes

ORANGE

- Claire Chauvin

LA POSTE

- Alain Binet

UNIVERSITÉ GUSTAVE-EIFFEL

- Jean-Bernard Kovarik

Nouveaux entrants

FÉDÉRATION DES TIERS DE CONFIANCE DU NUMÉRIQUE

- Yves Le Querrec

UNION SPORT & CYCLE

- Olivier Moucheboeuf

AU TITRE DES PARTENAIRES SOCIAUX

CFTC

- Nicolas Blanc

AU TITRE DES MINISTÈRES

TRAVAIL

- Léa Yahiel

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET COHÉSION DES TERRITOIRES

- Erick Lajarge

COMITÉS

CCNAPE (Comité de Concertation Normalisation Artisanat et Petites Entreprises)

CPME

- Christelle Laou-Hap (renouvellement)

U2P

- Agnès Berenguel-Bodin

CCPN (Comité de Coordination et de Pilotage de la Normalisation)

COLLECTIVITÉS LOCALES

- Djamil Abelaziz

CAE (Comité d'Audit et d'Évaluation)

Mandats renouvelés

- Bertrand Alzay
- Faraj Abdelnour
- Gérard Luzergues
- Caine Vignolles

CEF (Comité Électrotechnique Français)

COLLÈGE CONSTRUCTEURS

- Fabienne Ramirez (FIEEC)
- François Trichon (Schneider Electric)
- Carine Glas (Schneider Electric)

COLLÈGE DES ACTEURS DES RÉSEAUX ET SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

- Nathalie Baumier (RTE)

Une nouvelle DSI



Stéphanie Rahier a rejoint AFNOR en juin comme directrice des systèmes d'information. Ingénieure spécialisée en production, logistique et transformation numérique, elle dispose d'une solide expérience

en gestion de projets IT à fort impact. À la tête d'une équipe de 50 collaborateurs, elle pilote l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information. Ses priorités pour 2025 : améliorer l'expérience utilisateur, standardiser les méthodes, favoriser l'innovation avec un focus IA et optimiser les processus internes.

L'Adhésion étouffe ses services

Des startups aux grands groupes industriels en passant par les fédérations professionnelles ou encore les collectivités territoriales, le *Club des adhérents AFNOR* regroupe plus de 1 600 organisations et permet à ses membres d'échanger, de partager leurs bonnes pratiques et de construire ensemble des stratégies gagnantes en matière de normalisation. Le département des relations Adhérents a poursuivi en 2024 ses actions en faveur de l'enseignement de la normalisation en France dont il est en charge. La convention de partenariat entre AFNOR et l'Association des directeurs d'institut universitaire de technologie (ADIUT) a été renouvelée, de nouveaux contacts ont été noués avec des établissements (Centrale, Polytech, École des Ponts, université Lyon 2, etc.) et des animations ont été proposées lors de la Fête de la Science. Un MOOC pour se former à la normalisation sera, quant à lui, disponible sur la plate-forme FUN à la rentrée 2025.

Des Trophées Or Normes pour des projets hors norme

Enfin, le 17 octobre 2024, AFNOR a récompensé plusieurs organisations ayant participé à élaborer de nouvelles normes volontaires ou ayant utilisé ces outils pour développer leur activité, au service de la transition écologique, d'une numérisation de confiance ou d'une société toujours plus inclusive. Pour cette édition, les *trophées Or Normes* ont distingué *Ecolab*, *Ethik-IA*, la *mairie de Pessac* (Gironde), le *ministère des Affaires*

Une partie des lauréats 2024 des trophées Or Normes.



+3,5 %
d'adhérents

+5 %
de cotisations

75
contrats Pack TPE, une offre dédiée aux TPE pour les accompagner au plus près de leurs activités

20
conférences organisées (égalité femmes-hommes, série de normes NF C15-100, économie circulaire, etc.) et plus de 2 800 inscrits

11
newsletters diffusées aux adhérents pour faciliter leur veille normative

Nouveau
Une participation possible au groupe utilisateurs des *smart standards*

étrangères, *TotalEnergies* et *Veolia*, pour des projets portant respectivement sur l'IA frugale, la garantie humaine des IA en santé, le budget soutenable, l'égalité femmes-hommes, la décarbonation du transport maritime et l'économie circulaire.

BAO, nouveau service de mise en relation avec des experts des normes

En 2024, le groupe AFNOR a lancé une nouvelle activité appelée « *Bouche à oreille* » (BAO). Pilotée par Sophie Sala (*photo ci-contre*), cette activité consiste à mettre en relation des experts et expertes des normes volontaires avec des entreprises ayant des besoins précis et ponctuels ne nécessitant pas un recrutement interne. Les domaines couverts sont divers : cybersécurité, santé et sécurité au travail, métrologie, qualité, efficacité énergétique, éco-conception... Les besoins des entreprises utilisatrices de ce service sont également très variés : il peut s'agir d'une intervention d'une journée pour une expertise spécifique ou un diagnostic jusqu'à des interventions de plusieurs semaines pour un renfort d'équipe, le temps d'une mission ou d'un projet. Plus de 200 clients ont fait appel à BAO en 2024 et déjà plus de 1 000 experts sont référencés.



AFNOR Éditions simplifie la gestion de la conformité

En 2024, AFNOR Éditions a poursuivi sa dynamique d'innovation pour accompagner les organisations face aux exigences réglementaires européennes. Fidèle à sa mission de faire de la norme volontaire un levier d'action pour les entreprises, AFNOR Éditions a franchi une nouvelle étape avec le lancement du service « *Normes Harmonisées* », intégrée à l'offre *COBaz*.

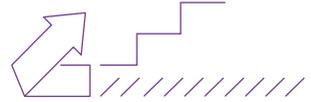


normes harmonisées



Précurseur en Europe, ce dispositif inédit répond à un besoin croissant : simplifier la veille et garantir l'accès rapide aux informations essentielles pour concevoir et maintenir des produits et services conformes à la réglementation européenne. Ce service s'inscrit parmi d'autres projets d'innovation disponibles en 2025, telles que l'intégration des contenus normatifs dans les outils métiers (*Smart Standards – ReqIF*) et le recours à l'intelligence artificielle dans nos produits et services. AFNOR Éditions confirme son rôle de pionnier, au service de la compétitivité et de la conformité des acteurs économiques.

La normalisation, reflet d'une société responsable



Les normes volontaires ont, cette année encore, démontré leur capacité à apporter des réponses aux enjeux économiques et sociétaux. En particulier deux d'entre elles, devenues internationales sur la base de référentiels franco-français au départ. En matière d'économie circulaire d'abord, trois nouvelles normes volontaires internationales (*ISO 59004*, *ISO 59010* et *ISO 59020*) ont vu le jour pour aider les professionnels à initier ou à approfondir leur stratégie circulaire. Elles ont été conçues sous l'impulsion de la France avec la mobilisation de plus de 100 pays. Autant de nouveaux outils pour sortir du modèle « produire, consommer, jeter » et répondre aux besoins des générations futures.



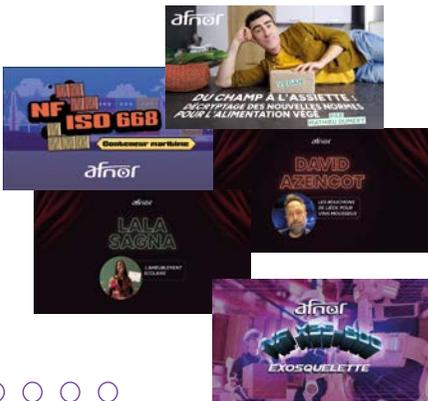
L'équipe organisatrice de Paris 2024 a suivi les recommandations de la norme ISO 20121 jusqu'à s'en faire certifier.

Nouveau look pour l'ISO 20121

Il en va de même pour l'*ISO 53800*, publiée en mai. Symbole de la diplomatie féministe à la française et approuvée par plus de 60 pays, elle permet aux organisations publiques et privées d'intégrer l'égalité de genre et l'empouvoirement des femmes dans leurs stratégies, leurs actions et leur fonctionnement. Enfin, l'année 2024 étant une année olympique,

l'*ISO 20121* sur les événements responsables a été révisée afin de tenir toutes ses promesses en matière environnementale et sociétale. Mise à jour en un temps record sur la base de la version 2012 conçue à Londres, avec notamment l'appui du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et de l'Union des métiers de l'événementiel, cette nouvelle version est désormais alignée sur les Objectifs de développement durable de l'ONU et renforce les exigences en matière d'évaluation de l'impact, intégrant la notion d'héritage.

06



Une campagne pour démêler le vrai du faux

Face au ras-le-bol normatif repris par les médias, il faut expliquer qu'une norme volontaire n'est pas une norme réglementaire. En 2024, AFNOR a demandé à des influenceurs de raconter à leur manière une norme volontaire bien précise. *Bouchon de liège*, *vocabulaire végétan*, *méthode de dosage du chlore...* Chaque vidéo est reprise sur une plateforme qui reprend le nom de la campagne : [AFNOR Play](#).



La sobriété hydrique ruisseille en régions



En 2024, le groupe s'est emparé de la thématique eau pour proposer un *parcours client* centré sur les bonnes pratiques de préservation de la ressource, décliné dans les délégations régionales. AFNOR lie le sujet à deux de ses thématiques phares : la qualité – puisqu'une pénurie d'eau a vite fait d'affecter la continuité d'activité – et l'énergie, une démarche de sobriété hydrique s'apparentant à une démarche de sobriété énergétique, dans les outils et méthodes déployés. Les démarches volontaires proposées aux entreprises et aux collectivités locales, centrées sur la norme certifiable *ISO 46001*, font écho à ce que les pouvoirs publics ont mis en place en 2023 avec le plan eau et en 2024 avec la publication d'une liste des 50 sites industriels les plus consommateurs. L'eau est également un pan du grand ensemble RSE. À ce sujet, en *Centre Val-de-Loire*, AFNOR a conduit une opération collective qui a réuni, avec le soutien de la Région, 21 entreprises



Signature d'une convention entre Unitex et la délégation d'AFNOR en Auvergne-Rhône-Alpes.

souhaitant s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale, et éventuellement l'afficher. En *Auvergne-Rhône-Alpes*, une convention a été signée avec la filière textile sur la RSE et l'économie circulaire. Citons également une opération achats responsables en Normandie, le lancement d'un club d'experts en énergie en région Sud, une riche journée Qualité et performance en Occitanie en décembre, et les multiples rendez-vous territoriaux sur la certification Qualiopi.



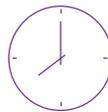
En Centre Val-de-Loire, AFNOR a réuni 21 entreprises autour de la RSE.



Cécile Boulain, déléguée d'AFNOR pour la zone *Réunion-Mayotte*

Spécialiste du développement durable, Cécile accompagnera les acteurs locaux sur les enjeux de qualité, RSE, énergie et eau. La délégation veut renforcer la proximité avec les clients, soutenir les filières locales, développer les compétences et préparer les entreprises aux normes ISO et directives européennes, dans un contexte de transition écologique et numérique accélérée.

Douze mois de normes et de documents normatifs



JANVIER

- Publication de la norme **NF X50-110:2024** sur la qualité en expertise

FÉVRIER

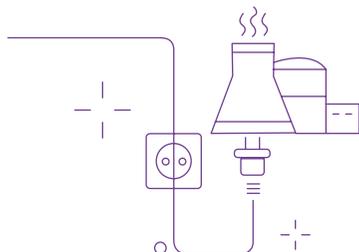
- Publication de la norme **NF ISO 6338-1** sur le calcul des émissions de GES dans la chaîne GNL

MARS

- Publication de la norme **NF EN 9102** sur les exigences de revue qualité pour l'aérospatial

AVRIL

- Publication de la norme **NF ISO 20121:2024** sur les événements responsables
- Publication de la norme **XP CEN ISO/TS 23406** sur l'audit qualité dans le secteur nucléaire



MAI

- Publication de la norme **NF ISO 53800** sur l'égalité femmes-hommes
- Publication de l'**AFNOR Spec 2308** sur le cinéma et l'audiovisuel responsables
- Publication de l'**AFNOR Spec 2213** sur la garantie humaine des systèmes fondés sur l'IA en santé

JUIN

- Publication des normes **NF ISO 59004, 59010** et **59020** sur l'économie circulaire
- Publication de l'**AFNOR Spec 2314** sur l'IA frugale
- Publication de la norme **NF ISO 18725** sur les ports propres et ports propres actifs en biodiversité
- Publication de la norme **XP X50-401** sur les émissions de gaz à effet de serre associées au choix de livraison en e-commerce
- Publication de l'**AFNOR Spec 2312** sur les bonnes pratiques en *no-code* et *low-code*

JUILLET

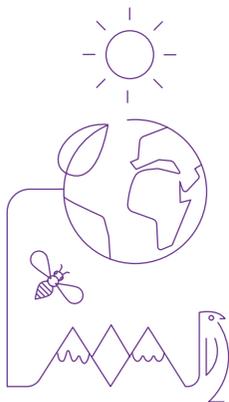
- Publication de la norme **NF ISO 24381** sur le propolis d'abeille
- Publication de la norme **NF ISO 55001** sur la gestion d'actifs

AOÛT

- Publication de la version 2024 de la norme **NF C15-100** sur les installations électriques basse tension

31 grandes normes amendées pour prendre en compte le changement climatique

Le 23 février, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et le Forum international des accréditeurs (IAF) ont annoncé la publication d'un amendement à 31 grandes normes de management, introduisant le changement climatique comme enjeu-clé. Disponible dans la collection AFNOR pour chacune d'elles, dont ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, etc., l'amendement A1:2024 place la question du changement climatique comme sujet stratégique invitant les organisations et leurs parties prenantes à questionner leurs enjeux, au sens des exigences figurant aux paragraphes 4.1 et 4.2. Nombreux sont les utilisateurs de ces normes à s'être déjà questionnés sur le sujet, mais l'amendement donne à ce dernier une dimension supérieure et transversale.



SEPTEMBRE

- Publication de la norme **NF EN ISO 56001** sur le management de l'innovation
- Publication de l'**AFNOR Spec 2306** sur l'affichage environnemental des emballages pour les métiers de bouche

NOVEMBRE

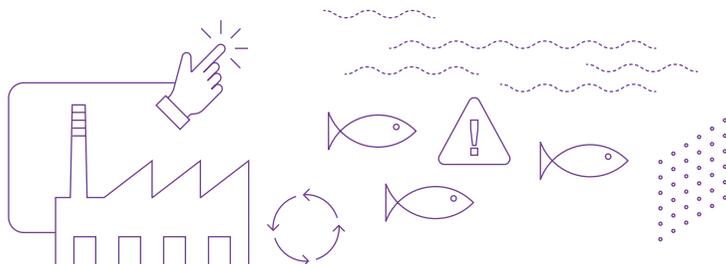
- Publication de la norme **NF P01-012:2024** sur les garde-corps
- Publication de l'**AFNOR Spec 2402** sur le budget soutenable des collectivités territoriales

OCTOBRE

- Publication de l'**AFNOR Spec 2315** sur l'économie régénérative
- Publication de l'**AFNOR Spec 2401** sur les tests d'évaluation de compétences en matière d'IA

DÉCEMBRE

- Publication de la norme **NF EN ISO 13855** sur la sécurité des machines
- Publication de la norme **NF V45-076** sur la pêche durable



Qualité, inclusion et décarbonation, trio gagnant de la certification

En 2024, AFNOR Certification a placé trois grands enjeux au cœur de son action : la qualité industrielle, l'inclusion et la décarbonation. Autant de leviers pour aider les entreprises à conjuguer performance et responsabilité. En matière de qualité industrielle d'abord, nos certifications ont accompagné les transformations de filières exigeantes. Du *marquage CE* des dispositifs médicaux à la certification NF des équipements de sécurité incendie, en passant par l'incontournable trio QSE (qualité, sécurité, environnement), nous avons contribué à sécuriser les pratiques et à renforcer la compétitivité de nos clients.

Dans un monde en quête de sens, l'inclusion est devenue un marqueur fort de la performance globale. En témoigne notamment l'exemplarité des Jeux Olympiques de Paris que nous avons



Le stand AFNOR au Salon du DM pour présenter le marquage CE, en octobre 2024, à Besançon.

triple certifiés *ISO 20121* « Événements responsables », label *Terrain d'égalité* et *Achats responsables* (lire p. 6). Nous avons également délivré le premier certificat européen *ISO 42001*, preuve d'un engagement envers une IA éthique et sécurisée. La détermination de la filiale à promouvoir la diversité et l'égalité des chances s'est aussi concrétisée en 2024 par la signature d'un partenariat avec le réseau France du Pacte mondial de l'ONU.



ISO 45001 et ISO 50001 à la loupe

En 2024, le groupe a conduit deux études portant sur des normes phares des systèmes de management : l'*ISO 45001* sur la santé sécurité au travail et l'*ISO 50001* sur l'énergie. La première, menée auprès d'un public spécialiste, ouvre les travaux de révision de la norme en France. La seconde actualise les données de l'édition 2019 et montre clairement que management de l'énergie et décarbonation ne font plus qu'un.





L'équipe AFNOR sur le salon Produrable à Paris, en octobre 2024.



Le plus grand SAV de France certifié

Présentée au salon Produrable en octobre à Paris (*photo ci-dessus*), notre *offre RSE* continue de s'élargir et de convaincre. Le label *Engagé RSE*, basée sur l'ISO 26000, fédère désormais une communauté de plus de 700 organisations

labellisées. En 2024, nous avons également franchi une étape majeure avec l'obtention de notre accréditation pour la vérification des *audits de durabilité*, dans le cadre de la directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*). Enfin, de l'évaluation des démarches d'éco-conception à la mesure de performance énergétique, en passant par la vérification d'empreinte carbone et l'*Écolabel Européen*, nos offres dédiées à la décarbonation ont gagné du terrain dans tous les secteurs. Le succès d'*Ecoprod*, avec plus de 100 productions audiovisuelles labellisées en moins d'un an, et de *Quali'Répar*, avec la certification du service après-vente de FNAC-Darty, le plus grand de France, témoignent de notre impact positif.

Des formations pour faciliter les transitions et transformations

En 2024, la dynamique d'AFNOR Compétences s'est confirmée, portée par l'évolution rapide des métiers et des exigences réglementaires. La gamme transition écologique a enregistré une forte croissance, confirmant l'intérêt des entreprises pour ces enjeux. De nouveaux modules ont vu le jour, notamment autour de l'usage éthique de l'intelligence artificielle, avec des déclinaisons métiers (QSE, achats, numérique, etc.). Parmi les succès, la première formation d'*auditeurs de durabilité* (CSRD) homologuée par la Haute autorité de l'audit marque une étape structurante, avec une *première promotion* sortie en février 2025. Le partenariat noué avec la Société Générale illustre également le fait que l'offre d'AFNOR Compétences bénéficie de prescripteurs de renom : la méthode *IMPACT RSE* est désormais

promue auprès des clients professionnels de la banque.

En parallèle, les formats certifiants continuent de séduire : le *parcours Engagé RSE* a été adapté aux étudiants de l'EDHEC Online, tandis que le parcours de *consultant QVCT* (Qualité de vie et des conditions de travail) a battu son record de participation. En coulisses, les investissements technologiques se poursuivent, avec le déploiement d'un outil utilisant l'intelligence artificielle pour planifier et affecter les ressources. Cette année encore, AFNOR Compétences affirme son rôle de partenaire stratégique des organisations et des talents en transformation, en plaçant la satisfaction de ses clients comme de ses collaborateurs au cœur de ses priorités et de son développement.

Du Maroc à la Mongolie, AFNOR International en pointe



L'année 2024 a été marquée par des initiatives audacieuses et des partenariats stratégiques aux quatre coins du globe, renforçant l'engagement d'AFNOR International dans la promotion des bonnes pratiques et l'accompagnement des entreprises. Ainsi, une délégation de autorités chinoises d'accréditation et de certification s'est déplacée en France, prolongeant une histoire d'amitié franco-chinoise riche de soixante ans et le partenariat que le groupe a noué depuis de plus de vingt ans suite à son implantation dans le pays. En Mongolie, AFNOR International a remis le certificat ISO/IEC 27001 version 2022 à l'Office national des statistiques, pour récompenser la mise en œuvre d'un système de gestion de la sécurité de l'information. Au Royaume-Uni, une collaboration a été lancée avec DeepFathom pour anticiper de futurs besoins autour de l'intelligence artificielle. En Italie, une initiative contre le harcèlement scolaire basée sur une norme nationale a inspiré une réponse mondiale. Des structures sportives ont été certifiées, jusqu'en Croatie où un club a été formé aux exigences de cette norme et du label associé.



Remise de la certification ISO/IEC 27001 à l'Office mongol des statistiques.

Les vingt ans d'AFNOR Maroc

Au Royaume-Uni, le groupe a renforcé son offre de formations certifiantes CQI et IRCA à l'international. Reconnues mondialement, elles préparent les professionnels à conduire des audits selon les référentiels comme l'ISO 9001. Ces démarches conduisant à la certification valorisent les bonnes pratiques, facilitent la mobilité professionnelle et répondent aux attentes croissantes en matière de qualité et de performance. Enfin, en 2024, *AFNOR Maroc* a célébré ses vingt ans, consolidant son rôle dans la région. Le changement climatique a été identifié comme un vecteur de transformation des normes de management, avec des initiatives visant à intégrer les enjeux environnementaux dans les pratiques d'entreprise.



Franck Lebeugle (AFNOR, France), président du RNF, et Elhadji Abdourahmane Ndione (ASN, Sénégal), administrateur.

Francophonie : AFNOR reprend l'animation du RNF

En 2024, l'assemblée générale du Réseau normalisation et francophonie (RNF) a été marquée par la transmission, du Québec vers la France, de l'animation de cette structure promouvant l'expertise et l'initiative des pays francophones en faveur des normes volontaires. Franck Lebeugle, directeur des activités de normalisation d'AFNOR, a été élu président. En 2024, les pays francophones avaient œuvré pour la sortie de la norme ISO 53800 sur l'égalité femmes-hommes (*lire p. 6*).

Ensemble responsables : de nouvelles actions et de nouveaux engagements



Le groupe AFNOR a bâti sa *démarche RSE* dans l'objectif de contribuer à un monde plus durable et plus prospère, en suivant quatre axes : éthique et gouvernance, engagement social, environnement et climat, développement des territoires. Voici les principales actions et résultats enregistrés en 2024.

ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE

• Revue de la charte éthique du groupe

Véritable référence pour guider les décisions et actions du groupe au quotidien, la charte éthique précise nos engagements en matière de prévention des éventuelles situations de conflit d'intérêts et de toute forme de corruption, de traitement des alertes professionnelles, de sécurité des informations de nos clients et partenaires, ainsi que de sélection de fournisseurs partageant nos valeurs responsables. Elle s'applique à l'ensemble des administrateurs d'AFNOR, des collaborateurs du groupe en France

et à l'international, ainsi qu'à nos sous-traitants formateurs, auditeurs et contrôleurs ainsi qu'à nos fournisseurs.

• Numérique responsable et éthique

Le groupe AFNOR a maintenu sa *certification ISO/IEC 27001* sur l'ensemble des activités du département du système d'information. Ce signe de reconnaissance couvre les activités de conception, de maîtrise d'œuvre, de support, d'hébergement et de maintien en condition opérationnelle et en condition de sécurité du système d'information du groupe, à destination des clients internes et externes. En parallèle, nous avons renforcé notre engagement pour un usage responsable de l'intelligence artificielle, à travers l'adoption d'une charte pour le bon usage de l'IA et notre adhésion au *Pacte IA* de la Commission européenne.

• Achats responsables

Notre engagement pour des achats responsables se confirme avec l'intégration de critères de RSE dans 100 % des consultations pour le choix de prestataires.

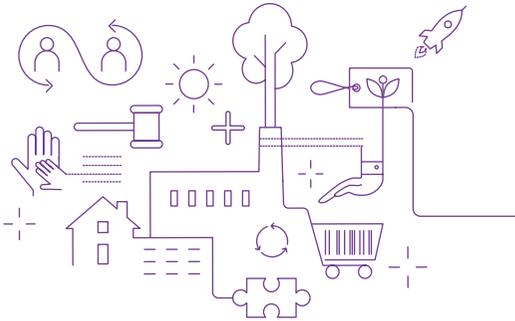
ENGAGEMENT SOCIAL

• Égalité professionnelle et qualité de vie au travail

En 2024, le groupe a signé un nouvel accord pour promouvoir la mixité, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et renforcer la qualité de vie au travail. Il introduit plusieurs nouveautés, comme le maintien du salaire pendant les 25 jours calendaires du congé de paternité et d'accueil de l'enfant, ou des aménagements pour les femmes souffrant de dysménorrhée en recourant au dispositif de travail occasionnel à distance. Il prévoit également un accompagnement renforcé pour les collaboratrices et collaborateurs en situation de monoparentalité pour une coparentalité responsable.



Un atelier de sensibilisation au tri des déchets organisé dans les locaux d'AFNOR à Saint-Denis, en octobre.



ENGAGEMENT SOCIAL (SUITE)

• Nouvelle classification des emplois

La mobilité professionnelle est désormais facilitée par la nouvelle classification des emplois, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 dans le cadre de la nouvelle convention collective de la métallurgie.

• Secourisme

Nous avons ouvert à tous les collaborateurs et collaboratrices la formation aux gestes qui sauvent, action qui va se poursuivre en 2025. 176 personnes ont été formées en 2024 et 49 en 2023.

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

• Optimisation de la consommation d'énergie

En 2024, nous avons poursuivi notre démarche de *sobriété énergétique* en agissant sur la gestion des bâtiments, l'adaptation de l'organisation du travail et la réduction des consommations énergétiques. Ces efforts ont permis de diminuer notre consommation d'énergie de 51 % par rapport à l'année de référence 2014.

• Prévention et gestion des déchets

Nous avons également renforcé notre démarche de réduction des déchets, en privilégiant le réemploi des équipements, action désormais inscrite comme objectif dans notre politique RSE. En 2024, nous avons ainsi effectué une opération d'achat de mobilier de seconde main et remis en vente du mobilier en fin de vie, ainsi que deux opérations de reconditionnement d'ordinateurs pour remise sur le marché. Par ailleurs, conformément à la loi Anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC), nous valorisons désormais les biodéchets grâce à un tri dans nos espaces de travail.

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Jusqu'alors absente des territoires ultramarins, AFNOR a inauguré début décembre 2024 sa première délégation régionale en outre-mer, sur l'île de la *Réunion* (lire page 7).



RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS SUR NOS EXPERTISES, ENGAGEMENTS ET ACTIONS DE RSE



Une implantation qui répond au besoin d'être au plus près des clients, mais aussi de limiter le recours aux experts venant de l'Hexagone, au bénéfice d'intervenants locaux, favorisant ainsi l'ancrage territorial et réduisant l'empreinte carbone de nos activités. D'autres actions territoriales ont été menées :

- **Mise à disposition gratuite d'un service d'information et de consultation des normes** à travers 11 espaces d'accueil et d'information dans son réseau régional, recevant entre 2 000 et 2 500 visites par an.

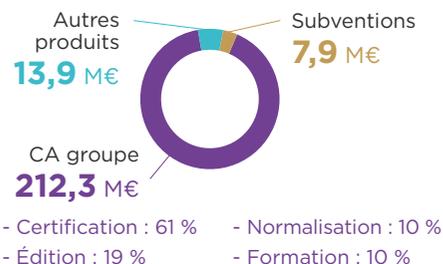
- **Environ 700 heures d'intervention de nos collaborateurs dans l'enseignement supérieur** pour expliquer les normes volontaires et diffuser les bonnes pratiques.
- **Coopération avec des structures territoriales pour promouvoir le développement durable :** Association nationale des DRH, Conseil national des achats, Collège des directeurs du développement durable, Comité 21, associations Orée et Palme, Observatoire des achats responsables, etc.



Les chiffres 2024

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

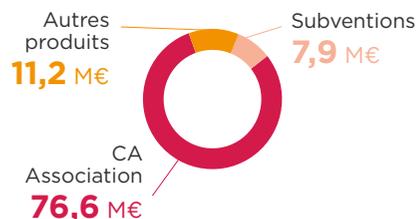
AU 31/12/2024



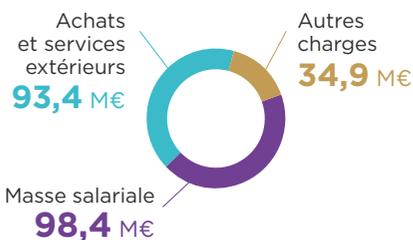
TOTAL PRODUITS GROUPE 234,1 M€

COMPTES DE L'ASSOCIATION AFNOR

AU 31/12/2024

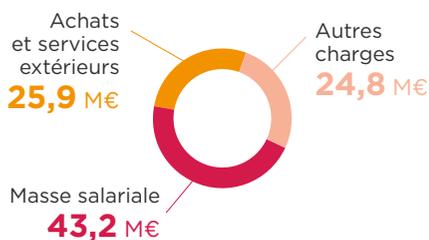


TOTAL PRODUITS ASSOCIATION 95,7 M€



TOTAL CHARGES GROUPE 226,7 M€

RÉSULTAT NET : + 7,4 M€



TOTAL CHARGES ASSOCIATION 93,9 M€

RÉSULTAT NET : + 1,8 M€



FRANCE

- Bordeaux • Dijon • Le Port (Réunion) • Lille
- Lyon • Marseille • Montpellier • Nancy • Nantes
- Orléans • Paris • Rennes • Rouen • Toulouse



INTERNATIONAL

- Algérie • Allemagne • Australie
- Bolivie • Brésil • Canada • Croatie • Chine
- Corée • Côte-d'Ivoire • Espagne • États-Unis
- Gabon • Inde • Italie • Japon • Liban • Maroc
- Mexique • Mongolie • Nouvelle-Calédonie
- Pakistan • Pologne • Portugal • Roumanie
- Royaume-Uni • Sénégal • Taïwan • Thaïlande
- Tunisie • Turquie • Ukraine • Vietnam

afnor



11 rue Francis de Pressensé
95371 La Plaine Saint-Denis cedex - France
Tél. : +33 (0)1 41 62 80 00

www.afnor.org



S2503030 - Communication arrose AFNOR
Conception graphique : Yann Collin
Photos : @Gettyimages/Draxen (p.16) -
@Arthur Enard (p.2, 3, 4) - @AFNOR/DR
(p.5, 6, 7, 10, 11, 12, 14), @Kaneva/DR (p.6)

